

# NOTE AUX EXPERTS COMPTABLES

Depuis le décret de Novembre 2001 beaucoup de choses ont changé (pour les salariés et les employeurs) en matière de Santé et Sécurité au travail.

Pourtant l'insuffisance de la mise en œuvre de la réglementation est évidente (manque de temps, d'information, de compréhension sur l'importance de l'EvRP [Évaluation des Risques Professionnels]).

Les chiffres du Ministère du travail le prouvent {  
700 000 Accidents du Travail /an dont 44 000 graves,  
569 décès /an par A.T & 425 décès /an par M.P

**Les Accidents du Travail & les Maladies Professionnelles coûtent très cher à l'entreprise**

## **Les bénéfices de la prévention sont évidents**

Le Plan de Santé au Travail 2010-2014 prévoit dans son 3<sup>ème</sup> axe :

- **d'Encourager** les démarches de prévention des entreprises.
- **d'Augmenter** le nombre des contrôleurs et inspecteurs du travail (700 créations supplémentaires).
- **d'Améliorer** les aides de mises en place (Convention Nationale d'Objectif [C.N.O] Aides Financières Simplifiées [A.F.S]).
- **de Spécifier** des actions particulières (*Circulaires DGT, 1010075C* [produits chimiques] *1011109C* [agents ionisants] *1004208C* [sur les E.P.C & E.P.I]...).

**Pour éviter à l'employeur d'engager sa responsabilité avec des documents pré établis sans réelle valeur**

**Nous apportons aux entreprises un travail d'audit complet comprenant :**

- Une **analyse complète** sur site par un conseiller spécialisé.
- Une **évaluation** répondant aux exigences du Code du Travail.
- Toutes les **réponses** concernant les obligations de l'employeur et des salariés.
- Un Document Unique **conforme** aux obligations du Plan de Prévention.
- Un **suivi régulier** (mise à jour obligatoire et site web à disposition).

**POUR PLUS D'INFORMATION SUR LES ACTIONS et les MÉTHODES PRÉVENTIVES :**

<b>Avantage €ntreprise Consulting</b>	
MANAGEMENT - RESSOURCES HUMAINES - AUDITS	
DIAGNOSTICS D'ENTREPRISES - EVALUATION DES RISQUES	
<b>"Pour que le savoir faire reconnu soit reconnaissable"</b>	
3, Allée des Pruniers  06800 Cagnes/mer	Tél : 0662.535.503  Email : <a href="mailto:avenco_fs@yahoo.fr">avenco_fs@yahoo.fr</a>  Site : <a href="http://www.aec-audits.com">www.aec-audits.com</a>